

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SEANCE DU 19 JUILLET 1999

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF, LE LUNDI 19 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 juillet 1999, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot. **Etaient présents** : M. Michel GALLISSOT, maire, MM. DELIN, PELLETIER, MLE TORRAILLE, MME RUEL, Adjoints, BOUVIER, DOUCHE Pierre, VOILLEQUIN, maires-délégués, MMES ROBIN, MLES DIOT, BROCHOT, MM. PATRICK GALLISSOT, THOMASSIN, HERBERT, BREGERE, DOUCHE François, conseillers municipaux.

Excusé : M. RAGUET, conseiller municipal,

Absents : MM. COUVREUX, PEUREUX, MLE DIOT, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 40.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juillet 1999.

Adopté à l'UNANIMITE.

LISTE PREPARATOIRE DU JURY D'ASSISES 2000 - TIRAGE AU SORT -

- Mlle Marion Cécile Arnoud, née le 22.03.1976 à Chaumont (52), domiciliée à Rolampont, avenue de Verdun,
- M. Arnaud, René Fougerolle, né le 04.02.1963 à Mesnil-sur-Saulx (55), domiciliée à Rolampont commune associée de Lannes,
- M. Pascal Herrera, né le 25.02.1966 à Chaumont (52), domicilié à Rolampont, 12 rue d'Alsace.

N°1 Approbation de la vente de terrains communaux.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Facture Entr'in 52. Reprise d'un pont en pierre à Lannes. Dépassement de devis. Habilitation du maire à négocier à concurrence de 15 % du devis initial.

N°3 Approbation de la modification n°3 du Plan d'occupation des sols.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Garantie accordée par la Commune pour le remboursement de l'emprunt n° 0010990 réaménagé par la Cdc au bénéfice de l'Opac de la Haute-Marne.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Garantie accordée par la Commune pour le remboursement de l'emprunt n° 0010992 réaménagé par la Cdc au bénéfice de l'Opac de la Haute-Marne.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Demande d'inscription de sentiers de randonnée au PDIPR (circuit Tufière et 4 Lacs).

Adopté par 15 voix POUR et 2 CONTRE.

N°7 Approbation de la convention pour travaux programmés et urgents. Collège Camille Flammarion. Montigny. Année 1998.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°8 Approbation de la convention pour travaux d'investissement programmés et urgents. Collèges Diderot et des Franchises, Ses. Langres. Année 1998.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°9 Approbation de l'adhésion des communes de Damremont, Cuves et Ozières au Smictom de la région de Langres.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°10 Approbation du devis de travaux en Forêt communale. Encadrement élagage.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°11 Approbation de la convention médecine professionnelle et préventive présentée par le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Marne.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°12 Approbation du principe de l'aménagement de trois places de dépôts en Forêt communale.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°13 Subvention octroyées par la commune pour l'année 1999.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°14 Approbation de la création de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaire des personnels de la filière administrative.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°15 Autorisation de morcellement pour la vente de biens sis sur l'ancienne Zone industrielle au bénéfice de M. G. Mariot.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°16 Location de terrain au bénéfice de M. J.L. Cordier à Lannes.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°17 Approbation de la réalisation des travaux de création d'une médiathèque. Demandes d'aides relatives à la réalisation du projet. Maîtrise d'oeuvre. Habilitations.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°18 Approbation de la vente d'herbe sur pied à M. Girault de Balesmes. 300 F.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°19 Rejet de la demande de M. Ph. Delienne relative à la prise en charge par la commune des travaux de raccordement aux réseaux d'une parcelle de terrain lui appartenant.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°20 Désignation des délégués des communes associées au Sits.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 20 JUILLET 1999 A MINUIT TRENTE.

Le maire,